

# *Une « sage liberté ». Lettres de Jean-Nicolas Bouilly à Dominique Clément de Ris, 1794-1825*

Présentées et annotées par François JACOB

Dans la collection rassemblée par Charles Rinn (1849-1929), auteur d'*Un mystérieux enlèvement: l'affaire Clément de Ris (1810)* – collection mise en vente par Thierry Bodin en janvier 2020 – se trouvait un lot de lettres de Jean-Nicolas Bouilly (1763-1842), dramaturge bien connu de la Révolution et de l'Empire, aussi célèbre pour son *Jean-Jacques Rousseau à ses derniers moments* créé à la Comédie-Italienne le 31 décembre 1790 que par sa comédie historique *L'Abbé de l'épée* représentée sur la scène du Théâtre-Français, le 14 décembre 1799. Le catalogue indiquait, sous la cote L,

20 lettres autographes signées, dont une suivie d'une L. A. S. de sa femme, née Eugénie Revel, Tours, Paris, Rochecorbon, Azay-sur-Cher, Bagnoles, la Plaine, 1794-1825, à Dominique Clément de Ris; 58 pages et demie in-4 ou in-8, quelques adresses, un cachet *M<sup>re</sup> de la police g<sup>le</sup>*.

Nous publions aujourd'hui, telles qu'elles se présentent dans ce lot, la totalité des lettres adressées par Jean-Nicolas Bouilly à Dominique Clément de Ris<sup>1</sup>.

Peut-être n'est-il pas inutile, avant toute chose, de rappeler qui est ce dernier. Révolutionnaire devenu sénateur, comte de Mauny puis pair de France, Clément de Ris aura tour à tour survécu, en dépit de quelques turbulences, à la Terreur, à la réaction thermidorienne, à l'Empire et à la Restauration. Né en 1750, il est nommé à vingt-sept ans receveur des décimes du clergé à l'évêché de Tréguier et se lie avec Sieyès. Ayant acquis

---

<sup>1</sup> Ces lettres sont aujourd'hui en main privée.

une terre à Beauvais, en Touraine, il devient administrateur du département d'Indre-et-Loire au début de la Révolution mais doit faire face à des accusations de modérantisme et est envoyé à la Conciergerie. Sauvé par Sieyès et Jullien de la Drôme, on le retrouve en avril 1794 commissaire adjoint à la commission de l'Instruction publique. Les années du Directoire sont assez turbulentes, Clément de Ris étant rangé par les « clichéens » au nombre des « terroristes », anciens amis de Robespierre et de ses complices. Il est finalement élu sénateur le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799). C'est l'année suivante qu'il est enlevé et séquestré durant plusieurs jours – épisode célèbre dont Balzac s'inspirera pour *Une ténébreuse affaire* et dont les dessous restent effectivement bien ténébreux : faut-il y voir la main de Fouché ? Ou bien celle des royalistes excédés par la lutte énergique que Clément de Ris avait menée contre eux en Vendée ? Toujours est-il que l'Empire lui confèrera une notabilité dont les titres, impitoyablement égrenés par Alfred Fierro-Domenech<sup>2</sup>, disent assez l'importance : membre puis commandeur de la Légion d'honneur, comte de Mauny, grand-croix de l'ordre de la Réunion... Bien qu'ayant voté la déchéance de l'Empereur, il essuiera, sous la Restauration, la colère des ultras et ne devra qu'à la bienveillance de Louis XVIII de retrouver puis de conserver sa pairie. Il meurt en 1827.

Bouilly a donc treize ans de moins que son correspondant. Cette différence sera amplement mise à profit : Bouilly fait en effet de Clément de Ris son protecteur (susceptible, par exemple, de lui octroyer un poste à Paris, où l'appellent les affaires de sa femme), son père spirituel (ce que facilite la conformité des tempéraments de sa propre épouse et de la fille de son mentor), son conseiller politique (élément particulièrement précieux quand il s'agit de rester vivant sous la Terreur, de traverser la réaction thermidorienne et d'affronter ensuite les profiteurs de la décomposition de la société, sous le Directoire) et enfin son modèle en matière d'attitude et de comportement. Du moins tout cela est-il vrai jusqu'en 1800, date à laquelle s'interrompt notre correspondance avant de reprendre, sur un ton compassé, quelque vingt-cinq ans plus tard. Bien sûr, il est toujours possible d'imaginer qu'existent d'autres lettres et qu'apparaisse, au détour d'une vente future, une correspondance susceptible de compléter celle-ci. Mais plusieurs indices n'en laissent pas moins supposer sinon une mésentente, du moins un éloignement significatif des deux hommes.

<sup>2</sup> Dans l'article « Clément de Ris » qu'il a rédigé pour le *Dictionnaire Napoléon*, Jean Tulard (dir.), Paris, Fayard, 1987, t. I, p. 446-447.

Maurice Ourry, dans la notice qu'il consacre à Bouilly dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, rappelle que le dramaturge quitte la commission d'instruction publique en 1800, c'est-à-dire au moment où ladite commission est « placée dans les attributions du ministère de la police<sup>3</sup> ». Et de poursuivre en déclarant qu'il « se voua dès lors uniquement à la littérature, et surtout à celle de la scène ». En d'autres termes, ses relations avec Clément de Ris, motivées avant tout par le désir de développer une carrière administrative et politique au sein des institutions de la République, perdaient de leur consistance. Bouilly pouvait de surcroît s'effrayer des turbulences vécues par son ami, confirmées de manière tragique par son enlèvement, le 22 septembre de cette même année 1800. Il pouvait également ne partager que modérément l'adhésion de Clément de Ris aux thèses consulaires : l'attachement qui est le sien, dans les lettres de la décennie 1790, aux valeurs républicaines, indique en effet un premier écart, presque un quiproquo sur ce sujet sensible. L'indice le plus probant de cette désaffection marquée reste toutefois celui de *Mes récapitulations*, vaste fresque autobiographique dans laquelle Clément de Ris n'est mentionné qu'une fois, et encore de manière très négligeable. On apprend en effet que le « gouvernement provisoire succédant au règne de la terreur » avait créé un comité central chargé de l'instruction publique « composé de Garat, Clément de Ris et Ginguéné<sup>4</sup> ». Et si la nomination puis le retour à Paris de Bouilly sont présentés, dans le même texte, comme la conséquence naturelle de son « caractère<sup>5</sup> » et de son « amour des lettres », nous savons désormais, par les lettres qui suivent, qu'elles ne sont que le triste résultat de sollicitations répétées, voire assénées avec une régularité de métronome.

Cette correspondance intéresse à la fois l'historien et l'historien de la littérature. Elle nous présente quelques moments-clé de la Révolution (la fête de l'Être suprême, la réaction thermidorienne ou le 13 vendémiaire, pour ne citer que les plus importants) sous un angle particulièrement intéressant, à savoir celui d'un acteur ou d'un témoin constamment motivé par la peur et qui n'en cherche pas moins à conforter, au milieu des turbulences, sa posture idéologique. Elle nous brosse à grands traits les débuts de la carrière théâtrale de Bouilly et complète de manière substantielle le texte de *Mes récapitulations*, dont il serait heureux qu'il fit un jour l'objet d'une édition commentée. Elle interroge par ailleurs le lien d'un notable à l'un de ses intimes

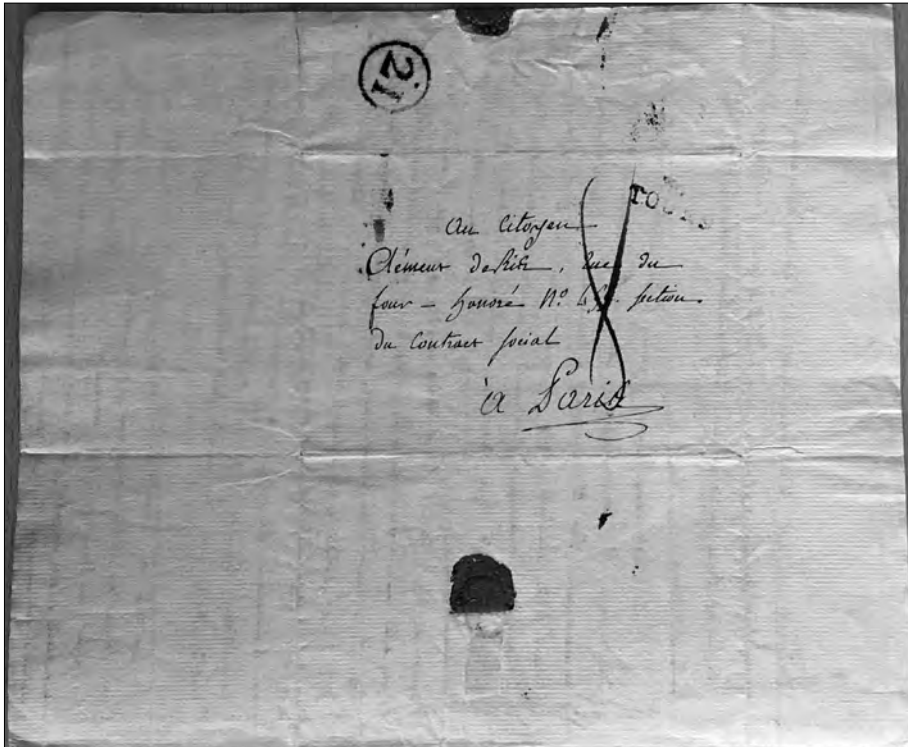
<sup>3</sup> « Bouilly, Jean-Nicolas », dans *Encyclopédie des gens du monde*, Paris, Treuttel et Würtz, 1834, t. IV, p. 15. De même pour la citation suivante.

<sup>4</sup> Jean-Nicolas Bouilly, *Mes récapitulations*, Paris, Janet, 1836, t. II, p. 120.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 121. De même pour la citation suivante.

– néanmoins solliciteur – en des termes qui rappellent tout à la fois Rousseau (présent, de manière explicite, dans l'*incipit* de *Mes récapitulations*) et certains tableaux de Greuze. Elle permet encore d'évaluer la distance qui existe de Paris à une province relativement proche, mais toujours consciente de son *retard* sur les événements. Quelques éléments ponctuels agrémentent enfin notre lecture de traits propres à dédramatiser une période riche en convulsions de toutes sortes : ainsi la mention, dans la lettre du 24 frimaire an V [14 décembre 1796], de ces « cinq corbeilles de pruneaux » qui, précise Bouilly, ne pourront peut-être « tenir toutes » dans la voiture censée le mener de Tours à Paris.

Les lettres de Bouilly sont généralement très lisibles et ne portent quasiment aucune rature. Nous avons choisi d'en rectifier la ponctuation, qui était manifestement aléatoire, et de moderniser une orthographe encore tributaire de quelques archaïsmes. Il est à souhaiter que cette correspondance puisse un jour être complétée des lettres de Clément de Ris reçues par Bouilly mais dont il semble, hélas, qu'elles n'aient pas encore intégré le patrimoine national.



Ill. 1. Adresse et cachet de la lettre n° 1 du 17 prairial an II.

## LETTRE N<sup>o</sup> 1

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Tours, 17 prairial an II [5 juin 1794]

Je ne puis te le dissimuler, respectable et cher ami, j'attendais avec impatience de tes nouvelles; non pas que je soupçonnasse être oublié: non, j'ai l'amour propre de croire que j'ai une place dans ton cœur assez bien marquée, pour n'en pas être effacé; mais je désirais uniquement savoir comment tu avais supporté le voyage d'après ta chute; je ne désirais pas moins avoir également des nouvelles de ton adorable famille si précieuse pour ceux qui savent apprécier les qualités qui la décorent. Enfin vous voilà tous arrivés à bon port<sup>6</sup>, et déjà tu travailles à verser par torrents tes lumières et surtout tes vertus dans la partie bien intéressante de notre gouvernement qui t'a été confiée<sup>7</sup>. Je ne doute pas que tu ne trouves de grandes jouissances dans ce nouveau genre de travail: il est analogue à tes goûts et doit offrir à ton âme un aliment délicieux.

J'appris effectivement le lendemain de ton arrivée que Julien le fils<sup>8</sup> était passé par Tours et t'y avait cherché. Comme il ne fit que passer, il ne put se présenter au club ce qui me donna une grande privation. Je tâcherai de ne pas le manquer à son retour de Bordeaux. Oui mon ami, j'ai remis mes intérêts dans tes mains et je me jette encore dans tes bras. Je m'en rapporte à toi comme à mon guide, comme à un père; cependant je crois que la mesure dont tu me parles peut faire naître quelques obstacles; je ne crains pas que la société populaire soit consultée sur mon compte; je crois en avoir la confiance et l'estime; mais ne crains-tu pas comme moi, que si ton jeune ami venait m'y demander, on ne murmurât hautement de voir ainsi les Patriotes travailleurs désertier la commune de Tours, et qu'alors on ne s'opposât à mon

---

<sup>6</sup> L'adresse porte: rue du Four, section du Contrat social, à Paris (ill. 1).

<sup>7</sup> C'est en février 1794 que Clément de Ris est nommé, sur intervention de ses amis Sieyès et Jullien de la Drôme, commissaire adjoint à la commission de l'instruction publique. Il démissionnera de son poste en février de l'année suivante.

<sup>8</sup> Il s'agit de Marc-Antoine Jullien, dit Jullien de Paris (1775-1848). Fils de Jullien de la Drôme, il est d'abord nommé commissaire des guerres à l'armée des Pyrénées en janvier 1793 avant de se voir confier, de septembre 1793 à la fin du mois d'avril 1794, une mission d'observation militaire sur la côte atlantique. Envoyé à Bordeaux le 18 mai 1794, il se livre à un travail d'épuration de la municipalité girondine et regagne Paris au moment de Thermidor.

départ ; je soumets cette réflexion à ta sagesse ; tu décideras ensuite ce que te dictera l'intérêt que tu me portes. Oh ! mon cher Clément, tu n'as pas besoin d'accumuler des droits à ma reconnaissance pour être chéri de moi ; mais si tu peux réussir à m'attirer auprès de toi, je te devrai tout à la fois la vie et le bonheur. Ma santé, mon ami, s'affaiblit de jour en jour et ne peut plus résister aux travaux pénibles et continuels dont je suis écrasé. Et puis jamais je n'eus autant de besoin d'aller à Paris, pour mon propre intérêt. Une lettre que ma bien aimée reçut hier, nous annonce que si nous tardons encore de quelques mois, la succession de notre mère sera tout à fait engorgée<sup>9</sup> ; et c'est là le seul avoir de mon épouse. Enfin je reprendrais mes habitudes chéries, et pourrais me livrer de nouveau à l'étude suave et nourrissante des Belles Lettres et des arts<sup>10</sup> ; je renaîtrais au sentiment et au bon goût que mes travaux âpres et monotones ont presque éteints dans mon cœur. Je pourrais en un mot être heureux en servant chaudement mon pays ; car je l'avouerai avec la même franchise, ne rien faire pour la république dans les moments critiques où elle a besoin de toutes les forces morales et physiques de ceux qui la composent, c'est à mes yeux un crime de lèse-patrie qui ne peut laisser un honnête homme respirer à son aise. Pardonne, mon ami, cette longue digression : c'est un débordement<sup>11</sup> d'âme qui se fait dans ton sein paternel. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet, bien sûr que tu ne négligeras rien pour accélérer l'accomplissement de tes projets et de mes vœux.

Les grands yeux de mon Eugénie<sup>12</sup> se sont mouillés à la lecture de ta lettre. Elle te presse bien serré contre son cœur et se recommande aussi à tes bontés. En m'attirant à Paris, tu la ramènes à la mamelle de sa seconde mère qui lui rend toute la tendresse qu'elle lui porte. En vérité tu lui dois en bonne conscience ce dédommagement sentimental, pour la perte que tu lui as fait faire en la privant de ta belle Clémentine dont à peine elle eut le temps d'énumérer les qualités, envers qui son âme commençait à s'élancer avec ce charme inexprimable qu'inspire la véritable amitié ; aussi elle te prie de

<sup>9</sup> Cette succession ne sera réglée que très tardivement : Bouilly, infatigable solliciteur, la rappellera constamment à l'attention de Clément de Ris.

<sup>10</sup> La période « parisienne » de Bouilly sera effectivement féconde, avec *René Descartes* (1796), *Léonore* ou *l'amour conjugal* (1798) et surtout *L'Abbé de l'épée* (1799), l'un de ses plus grands succès.

<sup>11</sup> L'expression désigne, au figuré, une « brusque libération de sentiments jusqu'alors contenus ». S'il n'est attesté dans aucun dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en fait pas moins preuve, nous dit le *Trésor de la Langue Française informatisé*, d'une « forte vitalité ».

<sup>12</sup> Bouilly ne cesse de mettre en valeur, dans sa correspondance, la proximité d'Eugénie, sa jeune épouse, avec Clémentine, la fille de Clément de Ris. D'un âge sensiblement égal, elles partagent toutes deux une santé fragile.

l’embrasser pour elle et de lui recommander de lui garder s’il est possible une petite place dans son souvenir. Elle se joint à moi pour présenter ensemble nos hommages à ta digne moitié et pour faire tomber une pluie de caresses sur tes autres enfants. Adieu ! Si tu penses souvent aux habitants de Tours, ils te rendent bien la pareille ; ton nom n’est prononcé ici qu’avec attendrissement et vénération. Pour moi, je sens qu’il est impossible de plus aimer un frère, de plus respecter un ami, que je ne le fais à ton égard. [...]

LETTRE N<sup>o</sup> 2

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Tours, 3 messidor an II [21 juin 1794]

Il est rare, mon cher Clément, que dans une âme brûlante le désir ne soit pas accompagné d’un peu d’impatience. J’en fais en ce moment l’expérience : et dussé-je passer pour importun, je ne puis tenir, mon ami, à t’entretenir encore de mes projets. Que veux-tu ? Cela fait tant de bien de verser son âme dans celle d’un frère tel que toi !... Je n’ai point encore vu le jeune Julien. Peut-être est-il encore à Bordeaux ; peut-être aussi a-t-il été porter dans d’autres départements le baume révolutionnaire et régénérateur du Comité de salut public. Cependant mon ami, les affaires de mon Eugénie m’appellent plus que jamais à Paris. Et je me vois dans la cruelle alternative ou de rester ici malgré moi, ou de perdre les débris d’une petite fortune qu’un petit être qui cependant ne verra le jour que dans deux mois<sup>13</sup>, me dit déjà de lui conserver. Le poste que j’occupe touche à sa suppression ; la justice ramenée à la marche simple de la Nature et de la Vérité, va me mettre sans emploi, et d’avance j’en bénis le Ciel ; mais cette suppression n’arrivera sûrement pas avant quelques mois ; et je ne puis en attendre un seul sans m’exposer à la ruine de mon épouse. Tâche donc, ô mon bon ami, de m’appeler promptement auprès de toi. Je ne te ferais pas cette demande avec tant d’empressement, si tu n’étais pas sûr que l’échange que tu me procureras, tournera au profit de la chose publique que j’aime par-dessus tout et que je veux servir jusqu’à extinction tant physique que morale.

J’ai vu mon bon Nioche<sup>14</sup> avant-hier. Il va passer plusieurs décades dans notre département pour y accélérer la fabrication de salpêtres<sup>15</sup>. C’est aussi

<sup>13</sup> Flavie (1794-1828), sa fille unique, pour qui Bouilly rédigea ses *Contes à ma fille* (1814).

<sup>14</sup> Pierre-Claude Nioche (1751-1828), avocat au bailliage de Tours, lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Loches, élu député suppléant au moment des États généraux puis député à la Convention.

<sup>15</sup> Gabriel Richault évoque la « technique » de Nioche : « La fabrication des poudres était alors [floréal an II] une des graves préoccupations du comité de Salut Public. Il fut question un

un brave montagnard, celui-là : c'est un amant de la vertu, aussi je n'ai point été surpris d'apprendre qu'il était intimement lié avec Jullien de la Drôme<sup>16</sup>. Il doit lui écrire chaudement pour moi ces jours-ci : il m'a donné les plus grandes espérances. Je vais lui faire passer copie de la liste envoyée par la société populaire au Comité de salut public, où je suis désigné comme propre à servir la chose publique, surtout dans ce qui concerne l'apostolat révolutionnaire ou l'instruction publique. Il m'a assuré que si tu mêlais tes efforts aux siens, je ne tarderais pas à obtenir ce que je désire. Je compte donc sur toi comme un fils confiant et sensible compte sur les soins d'un tendre père. Mon ami, je te le répète, le temps presse plus que je ne puis l'exprimer. Notre tante chérie, notre seconde mère, nous appelle à grands cris, nous tend les bras sans cesse. Mon Eugénie, qui n'a plus que deux mois pour arriver au terme maternel, brûle du désir d'aller faire ses couches à Paris ; moi, de mon côté, je ne désire pas moins aller me ressusciter à la douce chaleur des Belles Lettres ou des arts qui pendant si longtemps ont été mes mères nourricières et dont j'ai été sevré tout à coup malgré moi, ce qui a affaibli ma santé à un point singulier ; ainsi comme tu le vois, en me ramenant aux mamelles de ces douces et paisibles nourricières, tu rendras le calme et la vie à un jeune couple qui met au rang de ses premières jouissances, celle de te presser dans ses bras et d'arroser ton front patriarcal des pleurs du sentiment. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet : ce serait outrager ta belle âme qui court toujours au-devant des occasions d'être utile.

Notre fête du 20<sup>17</sup> s'est célébrée ici avec la pompe et surtout l'accord que je désirais. Jamais fête publique ne m'a causé de plus vive émotion. Tout ce qui existe d'êtres vivants y assistait, et cela avec un ordre admirable, une union délicieuse. J'étais un des commissaires du cortège et mon honorable emploi était de conduire environ 15 à 16 000 femmes enceintes en nourrices. Ô mon ami, c'est bien là que j'ai vu l'heureux niveau de la nature.

---

moment d'abattre une partie de la forêt de Chinon pour obtenir par combustion la potasse d'où l'on tirait le salpêtre. Un représentant du département d'Indre-et-Loire à la Convention, Pierre-Claude Nioche, proposa de faire couper les bruyères, joncs marins, fougères et genêts qu'il prétendait aussi riches en potasse que les arbres forestiers. Il réussit ainsi à sauver les forêts d'Amboise, de Chinon et de Loches, et fut préposé à la fabrication des poudres, avec les chimistes Trusson et Nicolas Vauquelin » (Gabriel Richault, *Histoire de Chinon : des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1916, rééd. 2019, Cressé, Éditions des Régionalismes, p. 210).

<sup>16</sup> Marc-Antoine Jullien, dit Jullien de la Drôme (1744-1821), protégé de Mably, élu à la Convention en septembre 1792, ardent montagnard. Il s'épuise après le 9 Thermidor à défendre son fils, Jullien de Paris, accusé de « robespierrisme ».

<sup>17</sup> Il s'agit de la fête à l'Être suprême, célébrée à Tours le 20 prairial an II (8 juin 1794).



La femme la plus opulente, la Cidev<sup>e</sup> muscadine donnait le bras à l'indigente plus avancée qu'elle dans sa grossesse, portait l'enfant d'une autre qui n'avait pas le moyen d'être soulagée par une berceuse ; tous les yeux étaient vitrés de larmes d'attendrissement et de plaisir ; tous les bras étaient entrelacés. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que quoique plus de 10 000 estomacs fussent à jeun ce jour-là, aucun murmure, aucune plainte ne se sont fait entendre. Dieu ou la liberté remplissaient si bien tous les cœurs, que cet aliment moral tenait lieu de l'aliment physique. Barré, l'ingénieur Barré s'est immortalisé par sa montagne de la nature<sup>18</sup> ; c'est vraiment un monument plein de génie et de bon goût ; il subsistera jusqu'à ce que le temps l'ait réduit en poussière. Le détail de cette grande journée doit être envoyé ces jours-ci à la députation d'Indre et Loire, pour être offert à la Convention ; lis-le, mon ami ; et tu ne pourras te défendre d'un souvenir pour les beaux pays où tu t'es fait tant aimer – je finis, ayant promis la 4<sup>e</sup> page à ma bien aimée qui veut s'entretenir aussi avec toi. Adieu, je baise tes beaux cheveux blancs et suis pour la vie ton fidèle et bien dévoué frère

Bouilly

P. S. Distribue comme bon te semblera à ton adorable famille, mes hommages et mon baiser.

Souffrez, bon ami, que je joigne mes instances à celles de mon Émile<sup>19</sup>. J'ai une soif de Paris que je ne puis vous exprimer. Cette soif est d'autant plus brûlante, qu'il y va de la santé de mon mari qui vraiment est écrasé par les grandes occupations révolutionnaires dont il a été chargé et qu'il a remplies avec la chaleur que vous lui connaissez. Et puis je vous avouerai avec la franchise d'une républicaine, depuis que vous avez quitté Tours et que vous m'avez privée du commerce délicieux de votre aimable famille, j'ai dans l'âme un vide insupportable. Ainsi bon méchant puisque vous avez fait le mal, il faut le réparer en nous attirant promptement auprès de vous

<sup>18</sup> Ladite « montagne de la nature » se trouvait place de la Nation. Le cortège débouchant des rues de la Sellerie et de la Loi venait se ranger auprès de l'« autel immense » qui en occupait le centre. Le plan de la fête anticipait tout débordement : « Des commissaires ont posé d'avance les banderoles, autour desquelles les divers groupes doivent se ranger, à mesure qu'ils arrivent, afin d'éviter le désordre et la confusion » (*Plan de la fête à l'Être suprême qui sera célébrée à Tours le 20 Prairial, en exécution du Décret du 18 Floréal, l'an second de la République, une et indivisible*, [1794], p. 12). Nous sommes évidemment très loin de la fête spontanée qui clôt la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.

<sup>19</sup> Émile Clément de Ris (1786-1837), troisième des quatre enfants de Clément de Ris, était encore à Tours et souhaitait rejoindre son père à Paris.

et d'une tante bien tendrement aimée sans laquelle je sens que je ne puis être parfaitement heureuse. Oh, si vos occupations vous permettaient d'aller la voir un instant cette tante adorée, vous pourriez vous faire une idée de ce que l'on doit souffrir loin d'elle.

Mille et mille amitiés à votre charmant entourage. Je me recommande aux soins maternels de votre adorable épouse<sup>20</sup> que j'embrasse de toute mon âme ainsi que votre belle Clémentine. Pour vous je vous rends de bon cœur, le bon baiser que j'ai reçu de vous par mon Émile.

Revel f<sup>c</sup> Bouilly

### LETTRE N<sup>o</sup> 3

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Tours, 22 fructidor an II [8 septembre 1794]

[...] Cependant, mon cher Clément, je puis t'assurer que ma présence devient de jour en jour plus nécessaire à Paris. Aussi je vais prendre un congé et m'y rendre sous un mois pour y passer quelques décades. Je vais de nouveau me jeter dans ton sein et te faire lire dans mon âme. Le but principal de ce voyage sera de m'attacher à Paris et d'avoir la faculté de quitter ici le poste que j'occupe, qui s'annihile de plus en plus et dont le salaire ferait le sort d'un bon père de famille. J'espère, mon bon ami, trouver en toi le secours de la tendre amitié; et je te demande d'avance la permission d'user de tes conseils et de tes connaissances. Il ne me sera pas impossible, je pense, d'obtenir soit dans ta partie, soit dans une autre qui y ait quelques rapports, une place qui me mette à même de rester à Paris, sans être forcé de revenir à Tours. Voilà tout ce que je demande. Si d'ici mon arrivée il t'était possible de dresser quelques batteries à cet effet, tu m'obligerais infiniment. De même aussi tu me rendrais service, en me marquant d'avance ce que je pourrais espérer et quelle est la marche qu'il me faudra suivre. Je sais que tu as été entravé dans tes projets pour moi; je sais que ceux-là même de tes amis qui pouvaient le plus, ont eu des obstacles et des peines particulières qui les ont empêché de seconder les mouvements de ton cœur; mais j'ai dans l'idée, que malgré tout cela, un mois de séjour à Paris, me fera obtenir ce que je désire. Passons maintenant de l'intérêt particulier à l'intérêt public qui nous occupe plus encore.

<sup>20</sup> Catherine Chevreux du Miny (vers 1760-1829) que Clément de Ris avait épousée en février 1777.

Tu sais sûrement que le représentant Brival<sup>21</sup> est ici depuis 3 jours. Il a réorganisé les autorités constituées. Et pour marcher à pas assurés dans cette opération, il est venu se jeter dans les bras de la société populaire et lui a demandé de lui choisir quatre de ses membres, sans ambition de placer et surtout sans passion, pour le guider dans ses opérations. J'ai eu l'honneur d'être un des quatre, et hier tout a été renouvelé. Les administrateurs du département sont maintenant : Télixier-Prichard, Vaulivert, Le Roux-Brittaut, Bourguin, Bassereau, Aubert, Chelles [pour la comptabilité] et Cadioux du district de Mont Braine. Ceux du directoire du district sont : Baignoux, Bourrée, Véron et Bénevent. Guyot-fils a été continué agent national, Cuton et Guimbault sont passés au comité révolutionnaire que nous avons renouvelé par moitié. Gidoïn est maire à la place de Serré et Bruley, dont la vue est très affaiblie, est passé au bureau de conciliation<sup>22</sup>. Il n'y a eu aucun changement dans les tribunaux criminel, civil, et de commerce. Toutes ces opérations ont paru avoir l'assentiment du peuple : il n'y a eu aucune réclamation. Tous ceux qui étaient détenus par des moyens arbitraires, ou de simples suspicions sans preuves, ont été élargis : Brival nous a témoigné le plus grand intérêt ; et il a recueilli les bénédictions de toute la commune dont il a su priser le moral et les qualités civiques. Il est en ce moment à Amboise et doit revenir sous 8 jours examiner les sujets de détention de ceux qu'il a laissés pour la fin de ses opérations ; car il a commencé, en bon philanthrope, par les vieillards, quels qu'ils fussent, ensuite les plébeïens indigents, puis les gens aisés ; il ne reste plus que les riches et les cidev<sup>1</sup> nobles ou parents d'émigrés parmi lesquels il compte encore faire un triage. Faire aimer la république est sa devise. Aussi je ne puis te peindre l'élan de tous les cœurs. Ô mon ami, quelle transition ! quel changement délicieux ! Fasse le ciel que ce nouvel âge d'or n'excite pas de nouveau la rage venimeuse des perturbateurs et des intrigants. Et qu'on se pène enfin de cette

<sup>21</sup> Jacques Brival (1751-1820) avait eu bien du mal, au 9 Thermidor, à faire oublier ses sympathies pour Robespierre. Envoyé en mission dans le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire afin d'« épurer les autorités constituées », il s'y « conduisit avec modération » (Claude et Anne Manceron, *La Révolution française : dictionnaire biographique*, Paris, Renaudot, 1989, article « Brival »). Après avoir survécu à l'Empire, il est banni sous la Restauration et finit ses jours à Constance.

<sup>22</sup> Eugène Giraudet reproduit la liste complète des nominations faisant suite à la mission de Brival (Eugène Giraudet, *Histoire de la ville de Tours*, tome 2 : *du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Tours, 1873, rééd. 2020, Cressé, Éditions des Régionalismes, p. 166). Il ajoute que « ces administrateurs employèrent vainement leurs efforts pour faire adopter les idées républicaines, le moment de la réaction éta[n]t arrivé dans les esprits et n'alla[n]t pas tarder à se manifester publiquement » (*ibid.*).

maxime sacrée qui dit que sans union, il n'est dans une république ni force ni bonheur. [...]

Mon Eugénie qui m'a donné il y eut hier un mois, la plus gentille petite républicaine, t'embrasse aussi et te charge de remettre une portion de ses baisers à ta charmante famille. [...]

#### LETTRE N<sup>o</sup> 4

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Tours, 2 frimaire an IV [23 novembre 1795]

J'ai contre mon ordinaire, un peu tardé, mon cher Clément, à répondre à ta chère lettre, mais le dérangement de la santé de mon Eugénie que la journée du 13 vendémiaire<sup>23</sup> a tout à fait bouleversée, notre changement de domicile, car maintenant nos bureaux sont quai Malaquais, maison de Juigné, et mille occupations sans cesse renaissantes, m'ont obligé de retarder jusqu'à ce jour le plaisir d'épancher mon âme dans la tienne.

Je m'étais donc trompé et tu ne jouis véritablement pas du bonheur qui, je l'imaginai, s'était retiré dans les campagnes<sup>24</sup>. Ta lettre en m'offrant le souvenir d'un ami que j'aime pour la vie, m'a vraiment affligé. Eh, quel mortel doit donc être heureux sur la terre si ce n'est toi? Je savais d'avance que la jalouse aristocratie n'avait pas eu honte d'inscrire ton nom respectable sur la liste des terroristes; mais mon ami il te suffit de songer que mon vertueux père et moi-même y avons été inscrits de même, pour t'élever au-dessus d'une pareille insulte qui ne peut quoi qu'on fasse parvenir jusqu'à toi. Les voilà donc ces égoïstes impudents qui autrefois se prosternaient à nos pieds et nous baisaient les mains pour nous exciter à remplir des postes périlleux auxquels leurs fortunes et leurs vies étaient attachées; et qui aujourd'hui qu'ils reprennent leur cidevant insolence, nous mettent au rang de leurs persécuteurs et même de leurs assassins. Quant à moi je suis trop fier et surtout trop fort par tous les mouvements de ma conscience, pour que ces ruades aristocratiques puissent m'atteindre. J'ai fait tout le bien qui a été en mon pouvoir; non seulement pas un innocent n'a péri sous l'emploi terrible qu'on m'a forcé

<sup>23</sup> Journée du 5 octobre 1795 au cours de laquelle les royalistes constitutionnels, déçus de la loi qui imposait que deux-tiers au moins des membres du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents fussent d'anciens conventionnels, tentent une insurrection armée à Paris. Barras et Bonaparte en viennent à bout, et se livrent à une sévère répression. C'est à l'issue de cette journée du 13 vendémiaire que le commandement en chef de l'armée de l'intérieur est confié au jeune général corse.

<sup>24</sup> Clément de Ris s'est alors retiré à Beauvais, en Touraine.

d'exercer, mais beaucoup de fautes ont été pardonnées. Je ne puis jeter un coup d'œil sur ma carrière, sans être d'accord avec mon cœur : peu m'importe tout le reste. Imite-moi, mon digne et vertueux ami, frappe sur ton sein ; et le son délicieux et fier qui en sortira, empêchera les clameurs des méchants de parvenir jusqu'à toi.

[...] Notre installation ministérielle s'est faite hier dans nos bureaux. On m'a fait l'honneur de me laisser à ma même place nommée aujourd'hui 1<sup>er</sup> rédacteur des plans et amélioration de la morale publique. Si l'on eût suivi l'ordre, je devrais être chef de bureau mais, je te l'ai dit, mon amitié pour toi sera toujours une tache ineffaçable. On aura beau faire, et quelque injustice qu'on me fasse, mon cœur me dit que je jouerai toujours à qui perd-gagne.

On m'a quoi qu'il en soit consolé de ces passe-droits en me donnant pour collègue l'aimable Parny<sup>25</sup> dont tu connais et chéris sûrement les jolies poésies. Il est le sous-chef de La Chabaussière<sup>26</sup>, le chef. J'augure beaucoup de cette nouvelle formation ; mais je regrette bien mon bon et simple Lamarre<sup>27</sup> qui, m'a-t-on dit, vient d'éprouver aussi des désagréments par le ministre des relations extérieures. Les pauvres employés ressemblent d'honneur à ces vieux meubles de vieux châteaux, qui sont envoyés à la friperie à chaque mutation de seigneur. Ginguéné<sup>28</sup> néanmoins a su que j'étais mécontent : il est trop politique pour entamer cette matière avec moi, et moi trop fier pour lui en parler jamais. [...]

<sup>25</sup> Évariste Désiré de Forges de Parny (1753-1814), poète originaire de l'île Bourbon et connu à cette époque pour ses poésies quelque peu licencieuses. Il occupe divers emplois administratifs jusqu'en 1799, date à laquelle il fait paraître *La Guerre des Dieux*, vaste poème fustigeant les mœurs du Directoire et dont il n'est pas interdit de penser qu'il ait pu s'entretenir avec Bouilly.

<sup>26</sup> Ange-Étienne-Xavier Poisson de la Chabaussière (1752-1820), connu surtout pour son *Catéchisme français, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine*, Vouziers, an IV, réimprimé plusieurs fois sous la Révolution.

<sup>27</sup> Il est peu probable que ce Lamarre soit le « célèbre violoncelliste » mais « compositeur d'un médiocre insoutenable » rencontré par Auber quelques années plus tard (Eugène de Mirecourt, *Auber*, Paris, Havard, 1857, p. 15). On ne trouve nulle autre trace de ce Lamarre dans les écrits de Bouilly.

<sup>28</sup> Thermidor ouvre à Pierre-Louis Ginguéné (1748-1816), ancien condisciple de Parny, de nouveaux horizons : il devient en effet directeur général de la commission exécutive d'instruction publique en mars 1795. On consultera avec profit *Ginguéné (1748-1816), idéologue et médiateur*, textes réunis par Édouard Guitton, *Cahiers Roucher-André Chénier* 13-14, Presses universitaires de Rennes, 1995.

LETTRE N<sup>o</sup> 5

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 8 pluviôse an IV [28 janvier 1796]

Au moment où j'ai reçu ta lettre, mon cher Clément, je me disposais à te témoigner le plaisir que nous eûmes l'autre jour à embrasser ton cher fils<sup>29</sup> que je ne nommerai plus *Petit-ange*, cet épithète ne pouvant convenir à un *Hercule* tel que lui. Quelle force, mon ami ! Mais en même temps quelle tranquillité ! Quel sang-froid ! Ce caractère doit te rassurer sur tes craintes paternelles. D'un autre côté les exemples qu'il a puisés sans cesse auprès de toi et le lait qu'il a sucé donneront à son cœur assez de force pour résister à la corruption qui, je ne puis en disconvenir, se trouve sur chaque pas que fait ici l'adolescence. Aussi je te promets bien de suivre autant que je pourrai les traces de ton enfant, et de l'attirer chez moi le plus souvent possible. Je lui parlerai souvent de toi ; et à ce talisman de l'ombre paternelle, je joindrai le spectacle d'un bon ménage et enfin les avis d'un homme qui, quoique jeune encore, connaît tout le prix de la conservation des mœurs et du bon choix des liaisons. Sois sûr que je ferai pour ton fils ce que je serais bien aise que l'on fit pour le mien. [...]

Il faut des sommes énormes pour vivre en ce moment à Paris, et sans les fruits et légumes de la bonne tante et le secours de mes bons parents, il nous serait impossible d'y tenir. Nous ne sommes cependant pas tout à fait à plaindre et je crois que, cette crise passée, nous y aurons ainsi que toi gagné l'apprentissage des privations, ce qui est bien précieux pour quiconque sait calculer un peu le vrai bonheur. Pour moi, accoutumé dès mon enfance à une simple médiocrité, je n'ai aucune peine à m'accoutumer à cette vie rétrécie ; mais elle coûte un peu plus à mon Eugénie qui craint toujours pour son enfant ; et surtout à sa tante qui pendant soixante ans n'a connu que le plaisir et l'opulence ; mais sa philosophie et sa gaieté lui font prendre son parti. [...]

Non, mon ami, je n'abandonne point ma carrière dramatique : c'est l'aliment de mon cœur, le baume de mon existence. Sous 15<sup>aine</sup> ma *Famille américaine*<sup>30</sup>

<sup>29</sup> Émile Clément de Ris (1786-1837), déjà nommé.

<sup>30</sup> *La Famille américaine*, comédie en un acte et en prose, musique de Dalayrac, est représentée au Théâtre italien le 1<sup>er</sup> ventôse an IV (20 février 1796). L'*Almanach des muses* de 1797 en résume brièvement l'intrigue : « Madame d'Aranville et ses enfants [...] sont ruinés, et ne vivent que d'une pension qui leur vient par une voix inconnue et leur est très régulièrement payée. [...] C'est Valsain, jeune artiste, qui aime Constance : il en est aimé, et la mère les marie. »

sera jouée aux Italiens ; la musique est de Daleyrac<sup>31</sup> auteur charmant. J'ai le bonheur d'avoir la célèbre Dugazon<sup>32</sup> qui depuis longtemps n'a eu de rôles nouveaux. Si mon ouvrage réussit, comme on veut me le persuader, je m'empresserai d'envoyer à ta belle Clémentine les morceaux que je croirai pouvoir lui être agréables. Daigne l'embrasser pour moi, ainsi que ton adorable moitié et mon bon Paulin. Ma femme et ma tante vous offrent à tous amitiés tendres et sincères. Tout à toi pour la vie. Ton fidèle Bouilly.

LETTRE N<sup>o</sup> 6

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Rochechouart, 16 brumaire an V [6 novembre 1796]

J'aurais déjà eu le plaisir d'aller t'embrasser, mon cher Clément, si les vendanges ne me retenaient par ici. Ma mère m'a fait part de la visite que tu es venu lui faire, et de l'empressement bien doux pour moi, que tu as témoigné de me voir. Crois, mon précieux ami, que cet empressement n'est que l'échange du mien. Nous aurons beaucoup à causer ensemble sur nos amis communs que tu as laissés à Paris, ainsi que sur l'état actuel des Patriotes qui sont loin de perdre courage<sup>33</sup>. Je te porterai aussi le superbe discours de Jean de Brye sur la loi du 13 Brumaire<sup>34</sup> ; tu y reconnaîtras sans peine le feu irrésistible de ton ami Siéyès qui a mis beaucoup du sien dans ce morceau sublime qui a fait la plus vive impression. Je vais le communiquer aujourd'hui au *terroriste* Bruley mon voisin de campagne, avec qui je porterai un toast à ta santé. Adieu, sous peu de jours je me rendrai à Beauvais pour y respirer l'air pur et salubre de l'amitié ; ce qui rafraîchit l'âme corrodée pendant

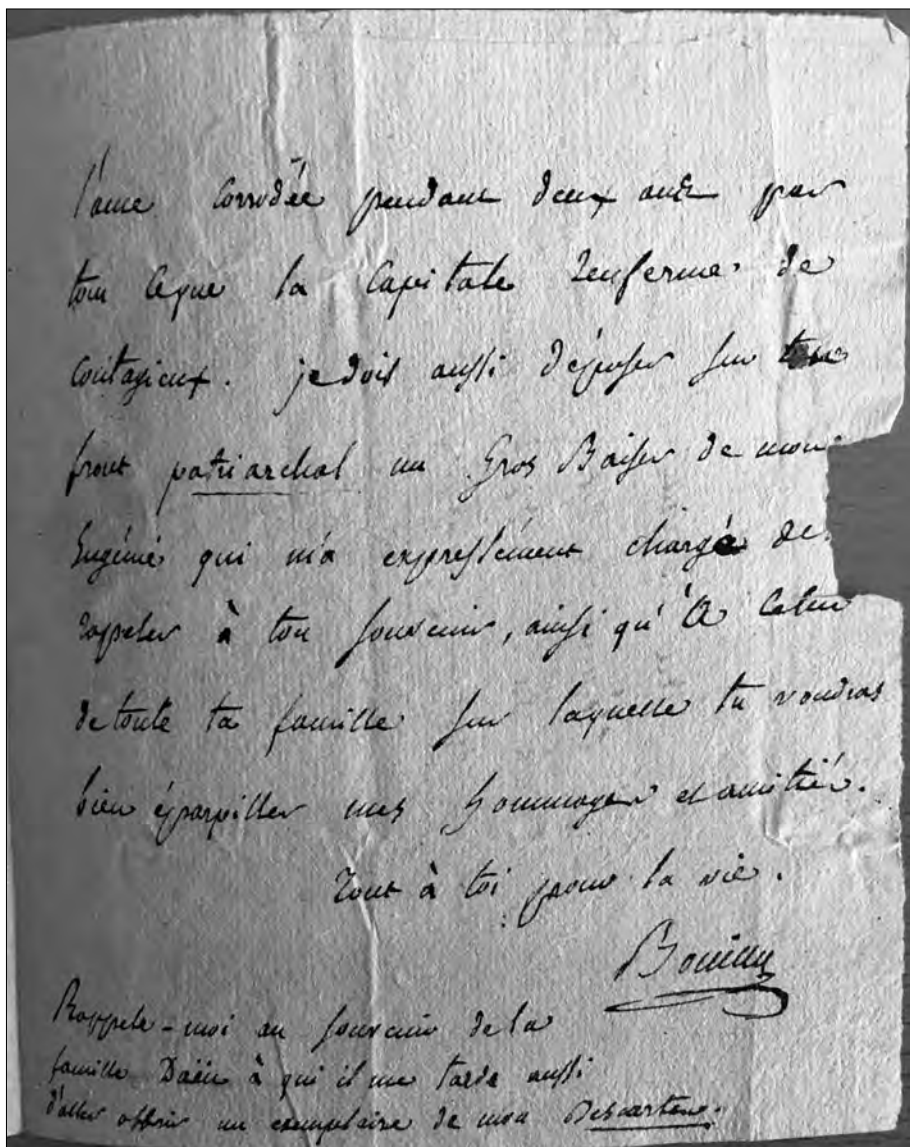
<sup>31</sup> Nicolas Marie Dalayrac (1753-1809) s'impose au début de la Révolution, avec Grétry, comme l'un des successeurs de Monsigny et Philidor, figures majeures de l'Opéra-Comique. Connu pour son instrumentation soignée (il est d'ailleurs l'auteur de célèbres *Quatuors à cordes*, en 1781), il sera notamment très apprécié de Napoléon.

<sup>32</sup> Louise Rosalie Dugazon (1755-1821), comédienne et soprano, sociétaire dès 1776 de la Comédie-Italienne, où elle crée une soixantaine de rôles. Elle est l'une des interprètes favorites de Dalayrac.

<sup>33</sup> Alors que Bonaparte achève sa campagne d'Italie, les ennemis de la République tentent de s'imposer à Paris. La veille même de l'écriture de cette lettre, Hoche obtient ainsi la révocation de l'amiral Villaret-Joyeuse, royaliste notoire.

<sup>34</sup> La loi du 13 brumaire an V [3 novembre 1796] organise les conseils de guerre, qu'elle rend permanents. Jean Antoine Joseph Debrie – ou Debry – (1760-1834), député au Conseil des Cinq-Cents, était particulièrement redouté des royalistes. Il se rallie à Bonaparte au 18 brumaire.

deux ans par tout ce que la capitale renferme de contagieux. Je dois aussi déposer sur ton front *patriarchal* un gros baiser de mon Eugénie qui m'a expressément chargé de [la] rappeler à ton souvenir ainsi qu'à celui de toute ta famille sur laquelle tu voudras bien éparpiller mes hommages et amitiés (ill.2). [...]



l'ame corrodée pendant deux ans par  
 tout ce que la capitale renferme de  
 contagieux. Je dois aussi déposer sur ton  
 front *patriarchal* un Gros Baiser de mon  
 Eugénie qui m'a expressément chargé de  
 rappeler à ton souvenir, ainsi qu'à celui  
 de toute ta famille sur laquelle tu voudras  
 bien éparpiller mes hommages et amitiés.  
 Tout à toi pour la vie.  
 Bouilly

Proppete-moi au souvenir de la  
 famille Dacier à qui il me tarde aussi  
 d'aller offrir un exemplaire de mon *Descartes*.

Ill. 2. Page 3 de la lettre n° 6 du 16 brumaire an V.



LETTRE N<sup>o</sup> 7

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Tours, 18 frimaire an V [8 décembre 1796]

Je reçois ta lettre d'une main, cher ami ; et je te réponds de l'autre. Sois tranquille : la journée d'hier s'est passée le plus paisiblement. La pièce<sup>35</sup> a été jouée sans bruit, et fort applaudie par les Patriotes véritables qui s'y sont rendus et qui par la gaieté peinte sur leurs fronts irréprochables ont prouvé que le terrorisme n'avait jamais fait parmi nous des prosélytes. La commune de son côté avait pris toutes les précautions possibles ; et tout est fini : encore deux ou trois représentations, et l'on sera rassasié de cette *cochonnerie-là*<sup>36</sup>. [...]

LETTRE N<sup>o</sup> 8

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Tours, 24 frimaire an V [14 décembre 1796]

J'ai tout arrangé selon tes désirs, aimable et bon ami. Nous partirons samedi 27 à six heures du matin dans la voiture de Voisson moyennant chacun nos 33 # ce qui nous reviendra encore moins cher que par Carbon. Voiture et postillon à nous, bonne société, de bonnes armes ; à coup sûr nous ferons bon voyage.

Je vais faire notre malle fraternelle. Que Petit ange soit tranquille, ses affaires seront bien arrangées, je ne crains que pour les cinq corbeilles de pruneaux qui peut-être ne pourront tenir toutes : au reste nous ferons pour le mieux ; mais il faut aussi laisser place à nos compagnons de voyage. Cependant la voiture est grande, et j'espère qu'elle contiendra tout.

Ainsi à vendredi ! Si le dîner le plus court et le plus simple te convient le mieux, tu te souviendras du dernier que tu as fait à Tours et tu viendras avec ton cher enfant en partager un second avec nous.

<sup>35</sup> Très vraisemblablement *René Descartes, trait historique en deux actes et en prose*, qui avait été créé au Théâtre de la République le quatrième jour complémentaire de l'an IV (20 septembre 1796).

<sup>36</sup> Nous n'avons malheureusement pas (encore) retrouvé l'origine de cette expression.

LETTRE N<sup>o</sup> 9

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 18 nivôse an V [7 janvier 1797]

[...] Parlons un peu de la capitale, gouffre infernal dont le spectacle moral étonne autant qu'il afflige. Je ne parlerai point de l'esprit public: c'est un fantôme hideux dont le moindre détail te soulèverait le cœur. Je ne m'attacherai qu'à quelques tableaux du jour qui sont véritablement curieux et rares. Je commencerai par le luxe des femmes dont la folie ne peut être comparée qu'à leur impudeur. Mille bals sont remplis journellement de ces insensées qui offrent à la vue des corsets de velours tout couverts de brillants, des dentelles de 10 pouces de haut, des gazes brochées en or, et qui jusque sur leurs souliers font briller les rubis les plus précieux. Jamais sous l'insolent orgueil de Louis-Quatorze et sous la corruption de son successeur, on ne vit étaler à la cour plus de magnificence, que ne le font aujourd'hui nos parvenues. Encore si en portant ses dépouilles, elles n'insultaient pas sans cesse au Gouvernement républicain. Mais non: il semble qu'elles y mettent leurs jouissances; le langage contre-révolutionnaire est celui du grand ton, et sans lequel on ne peut être reçu nulle part. Auprès de ces images affligeantes sont celles plus déchirantes encore de la bonne foi et de la ci-devant modeste aisance réduite aux horreurs de la plus triste misère. Les malheureux n'ont même pas pour consolation cette ressource de trouver des secours: l'égoïsme le plus affreux s'est emparé de tous ceux qui se sont enrichis; et leurs vieux bons cœurs sont dans l'impuissance de tendre la main aux indigents dont eux-mêmes composent la liste<sup>37</sup>.

Tel est, mon ami, le tableau faiblement esquissé qu'offre Paris en ce moment. Juge si les champs de Beauvais ne sont pas préférables. Oh! Que les soirées que nous avons passées ensemble valent bien mieux que toutes ces assemblées où le vice et la démonétisation des mœurs paraissent dans l'éclat le plus insolent! Que ma simple romance chantée par ta Clémentine vaut bien mieux que ces concerts où le bon goût a fait place aux contorsions et aux charivaris! Que ton bois épais et silencieux est préférable à ces tuileries d'aujourd'hui où l'haleine de la perversité humaine a brûlé jusqu'aux

<sup>37</sup> Bouilly rappelle cette misère grandissante dans ses *Récapitulations*: « La dépréciation du papier monnaie devenait chaque jour plus alarmante; et je me rappelle qu'à cette époque, un pot-au-feu me coûtait douze cents francs [...] Aussi les propriétaires et les rentiers se trouvaient-ils réduits à la misère » (*Mes récapitulations*, Paris, Janet, 1836, t. II, p. 137).

chênes les plus antiques ! Et qu'enfin les cabanes chéries de ton épouse, le banc solitaire où j'ai commencé *De l'épée*<sup>38</sup> sont préférables, selon moi, à ces salons d'acajou et de cristaux où la mère de famille vient dépenser dans une soirée ce qui ferait une bonne dot pour un défenseur de la patrie !... Mais quittons ces pinceaux affligeants et changeons de couleurs.

LETTRE N<sup>o</sup> 10

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 28 floréal an V [17 mai 1797]

Paris le 28 floréal an 5<sup>e</sup>

Il y a un siècle, cher et bon Clément, que je n'ai eu le plaisir de causer avec toi. Je ne perdrai point de temps à te faire des excuses : tu me connais assez, pour savoir qu'elles sont dans ma privation. Je t'ai toujours annoncé mes succès dramatiques ; je vais aujourd'hui te faire part avec la même confiance, du 1<sup>er</sup> échec que je viens d'éprouver dans mon *Jeune Henry*<sup>39</sup>. C'était jadis *la jeunesse d'Henri IV* qui ne pouvant aller aux circonstances et surtout à mes principes, a été entièrement changée ; et les merveilleux d'un jour ne m'ont pas pardonné de les avoir privés d'un objet qui pouvait leur donner si beau jeu pour les allusions. L'ouvrage est tombé à plat et je m'en suis aisément consolé, me promettant bien de ne plus aventurer dorénavant des ouvrages proscrits par les temps et dénués de leurs charmes primitifs, étant ravaudés pour les circonstances. Mais circonvenu par toute la comédie italienne, pressé par Méhul<sup>40</sup> lui-même qui en avait fait la musique, aveuglé en un mot sur les détails de mon ouvrage, qui avaient paru plaire aux répétitions, j'ai couru moi-même à une chute dont il ne faut plus s'occuper que pour s'en relever par un nouveau succès. J'espère que mon *De l'Épée* m'en offrira le moyen. J'entre dans le 4<sup>e</sup> acte et sous deux mois je compte l'offrir aux français<sup>41</sup>. Celui-là ne tiendra à aucune circonstance, à aucun parti ; et j'espère

<sup>38</sup> Toutes les explications nécessaires sur ce banc se trouvent dans la lettre suivante.

<sup>39</sup> *Le Jeune Henri*, « comédie de musique mêlée en deux actes » avait été créé le 12 floréal an V (1<sup>er</sup> mai 1797) au théâtre Favart. L'échec des premières représentations n'aurait effectivement rien de bon sur la destinée de cette pièce, pourtant promise à un succès durable, grâce surtout à son ouverture.

<sup>40</sup> Étienne Nicolas Méhul (1763-1817) était l'exact contemporain de Bouilly. Très présent lors des fêtes civiques de la Révolution, on lui doit notamment le *Chant du départ*.

<sup>41</sup> Bouilly devra attendre un peu : *L'Abbé de l'épée* ne sera créé que le 23 frimaire an VIII (14 décembre 1799) au Théâtre-Français, avec Monvel dans le rôle-titre, Vanhove dans celui

qu'il aura le sort que tu m'en as prédit à Beauvais, lorsque je t'y en fis l'analyse, dans les soirées délicieuses que j'ai passées dans tes paisibles foyers. Je t'instruirai de tout en temps et lieu. Comme il doit être délicieux en ce moment le lieu solitaire où j'ai commencé cet ouvrage ! Ta précieuse moitié y va sans doute souvent ; ah dis-lui bien qu'elle m'a promis d'appeler ce banc rustique le *Banc de De L'épée* ; je tiens beaucoup à cette idée ; parce qu'elle la conduira tout naturellement à un souvenir pour moi. Et je suis si jaloux de n'être pas tout à fait oublié parmi vous !... Cela me console des poisons que la calomnie distille sans cesse contre ceux qui ont servi la cause de la liberté en même temps que celle de l'humanité. Je plane sur tout cela avec le sang froid d'un cœur irréprochable ; mais bêtement sensible, j'ai besoin de voir s'écarter tout cela de mon imagination, j'ai besoin de l'amitié de ceux que je chéris le plus ; la tienne à ce moyen est mon premier talisman. [...]

Je ne te parlerai point, mon ami, de l'assassinat de Siéyès<sup>42</sup> qui heureusement échappera au monstre qui voulait nous le ravir. Les fanatiques ne quitteront jamais prise ; et tant qu'il en restera un sur la terre, le Patriote ne peut être sûr de ses jours. Je ne te dirai rien non plus de Paris ; ton *Ange* que je vois quelquefois, t'en fait sûrement quelques croquis. L'idée qu'offre ce séjour dépravé, est impossible à décrire : il faut en sentir l'odeur, pour en connaître toute la corruption. Adieu, aime-nous toujours comme nous t'aimons ; et fais agréer à tous tes entours, mes hommages, amitiés et tendres baisers. Ne nous oublie pas auprès de la bonne tante Bruley ; embrasse pour moi son neveu. Tout à toi pour la vie ! Bouilly

#### LETTRE N<sup>o</sup> 11

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 14 messidor an V [2 juillet 1797]

[...] Je t'envoie un exemplaire de la *Mort de Turenne*, que je donne avec grand succès au théâtre de la Cité<sup>43</sup>. C'est mon dernier ouvrage ; je n'ai pas voulu,

---

du comte d'Harancour et Damas dans celui de Saint-Alme. Clémence sera quant à elle interprétée par M<sup>lle</sup> Mars, tout juste reçue sociétaire.

<sup>42</sup> Emmanuel Joseph Sieyès (1746-1836), véritable « thermomètre de l'opinion moyenne des anciens Thermidoriens » selon Jean-René Suratteau (« Sieyès », dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française* d'Albert Soboul, Paris, PUF, 1989, p. 984) et inquiété par les diverses menées royalistes de la période, est blessé le 12 germinal an V (1<sup>er</sup> avril 1797) par un nommé Poulle, ancien moine de Draguignan. Il faut prendre ici le terme « assassinat » dans l'acception qui était la sienne au XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir attentat ou guet-apens.

<sup>43</sup> *La Mort de Turenne*, « pièce historique et militaire à grand spectacle en trois actes, mêlée

comme tu le vois, languir longtemps sur une chute. On se porte en foule pour voir et connaître la vie du *père des soldats*. Et quelque mal imprimé que soit cet exemplaire, j'ose croire qu'il t'intéressera. Tu lis si bien, que je vois d'ici ta famille autour de toi, sur le *banc de l'épée*, t'entendre avec émotion, lire les traits principaux du plus grand homme du 16<sup>e</sup> siècle et attribuer généralement aux auteurs du drame, ce qui n'appartient qu'au héros.

Je joins aussi à cet exemplaire un petit ouvrage que je viens de faire sur le divorce<sup>44</sup> : les exemples que j'y fournis et que j'ai puisés dans la nature, ont paru faire beaucoup de sensation sur les deux conseils ; et je pense qu'ils pourront également t'intéresser, puisque j'y plaide la cause de l'humanité et des mœurs.

Tu sais que nous nous reverrons à Paris : partout il s'établit des assemblées de patriotes. Celle de l'hôtel Moncorney réunit les Siéyès, les Talleyrand, Garat, Lacépède, Jourdan, Kléber, etc. etc. Aussi les *clichiens*<sup>45</sup> commencent déjà à aboyer comme ces petits chiens hargneux qui après avoir attaqué de bons gros chiens de ferme, se sauvent aussitôt que ces excellents animaux tournent les yeux sur eux. À cette réunion d'amants fidèles de la liberté, se joint aussi le nombre infini de spéculateurs politiques et de propriétaires de biens nationaux, et déjà tout cela forme des phalanges formidables et bien déterminées à soutenir jusqu'à dernière extinction de chaleur naturelle, le gouvernement républicain, et le succès de son armée. [...]

## LETTRE N<sup>o</sup> 12

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Beauvais, fructidor an V [septembre 1797]

Je t'écris de chez toi, mon cher Clément, de ton paisible et délicieux Beauvais où nous sommes depuis hier soir à mettre à l'épreuve les bontés de ta compagnie chérie. La mienne s'y rafraîchit le sang par le bon air qu'on y respire ; et moi j'y travaille à mon *De l'épée* dont j'ai fini hier le 4<sup>e</sup> acte. Je ne pouvais

---

de pantomimes, combats et évolutions » que Bouilly avait écrite avec Antoine Cuvelier de Trie (1766-1824) sur une musique de Guillaume Navoigille (1749-1811) et de l'un des enfants Baneux, célèbre famille de musiciens, a été créée au Théâtre de la Cité le 29 prairial an V (17 juin 1797).

<sup>44</sup> Sans doute s'agit-il d'un discours en réponse à celui que Thomas-Marie Desmazières (1743-1818) avait fait entendre au Conseil des Anciens sur la résolution du 29 prairial an V (17 juin 1797) relative au divorce. La recherche se poursuit afin de retrouver ce texte.

<sup>45</sup> Nom donné aux monarchistes ou anciens royalistes constitutionnels d'abord réunis rue de Clichy, chez le député Gibert-Desmolières. Ils sont rejoints en 1797 par des royalistes avérés, ceux que Thibaudeau, député au Conseil des Cinq-Cents, nomme les « Jacobins blancs ».

mieux choisir pour être inspiré dans ce grand ouvrage ; et je n'ai pas loin dans ce séjour à aller chercher mon modèle, pour peindre un Dieu de l'humanité, adoré de tout ce qui l'entoure. [...]

### LETTRE N<sup>o</sup> 13

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 11 nivôse an VI [31 décembre 1797]

[...] tu dois trouver Beauvais délicieux, surtout en quittant ce Paris dont la contagion porte au nez à cent lieues à la ronde. Vie frugale source de la bonne santé, bon air où l'on n'é[vit]e en cette triste saison aucun rayon de soleil, entourage sûr de bons et fidèles serviteurs, quelques amis, le roulis de tes charrues, le hennissement des animaux de ta basse-cour, les cris de tes cochons, le gémissement de tes pigeons et surtout une ligne de plus que tu découvres chaque matin sur les froments que tu as semés, voilà tes jouissances ; elles sont de tous les jours, de tous les instants, tandis que les nôtres sont concentrées dans une salle de spectacle où souvent Molière et Racine font place à des croquis de boudoirs, à de plates et indécentes immoralités, où l'on ne respire que le résultat d'haleines en digestion et où les pieds froids et la tête échauffée, on gâte sa santé en même temps que son goût pour le vrai Beau. Soyez donc d'après cela jaloux de nos plaisirs, paisibles et vigoureux habitants des bords du Cher ; tout bien calculé, le bonheur véritable est pour vous ; et nous n'en avons à Paris que le fantôme. [...]

### LETTRE N<sup>o</sup> 14

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 16 pluviôse an VI [4 février 1798]

[...] Mais ce qu'il y a d'affligeant, c'est qu'il paraît qu'on trame quelque sourde manœuvre pour désunir les braves du 18 fructidor ; que d'un côté l'exaspération ne voit que du *modérantisme* dans ce qui marche toujours avec force dans le sentier difficile qui se trouve entre les passions ; et que d'un autre côté le royalisme et les prêtres redevenus martyrs traitent d'anarchistes les républicains fermes mais vertueux qui voudraient servir à la fois l'humanité et la patrie. En un mot la bombe rougit chaque jour : la foudre qu'elle renferme ne fut jamais plus sulfureuse, et je crains bien que germinal n'arrive pas sans orages. Le flux et reflux de la mer ne s'opère jamais sans qu'on ne s'en aperçoive sur la plaine liquide (ill. 3). [...]

chaque jour ; la foudre qu'elle renferme ne fera  
 jamais plus sublimée ; et je crains bien que Lavoisier  
 n'arrive pas sans orages. le flux et reflux de la mer ne  
 s'opère jamais sans qu'on se les apperçoive sur la plaine  
 liquide.

Du reste mon bon clément, j'ai peu de fait de  
 Boulevard journalier. l'étude dramatique emploie tous ses  
 instants et je n'y tiens. je t'annonce qu'on va jouir pour  
 15 jours une Alceste ou l'Amour Conjugal ; suite de ouvrages  
 qui n'ont rien des intérêts publics, comme il est indifférent  
 la première Compagnie ! mais les Comédiens ne font pas  
 ressembler au jeu. Loin qu'il en soit je suis en fait d'usage ;  
 tout je ne révisé pas ; j'en ferai un jour pour moi ; que pour  
 les autres acteurs des comédies... adieu, le meilleur est plus  
 grand de digne esprit ; je t'embrasse mille fois ; toi tes enfants  
 à qui tu partageras mes hommages ; l'espérance toujours d'une santé  
 faite vous offre à tous la plus tendre et de plus tendre ; en  
 l'espérance à moi pour toujours le bien de toujours ta sœur élémentaire  
 Bouilly

LETTRE N<sup>o</sup> 15

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 14 messidor an VI [2 juillet 1798]

Ce n'est que depuis peu de temps, cher et malheureux ami, que je suis instruit de la perte cruelle que le sort t'a fait éprouver. Une absence de 15 jours que des affaires de famille m'ont forcé de faire; Eugénie elle-même qui jugeant de ma douleur par la sienne, a voulu me cacher cette fatale nouvelle; d'un autre côté nos amis communs que je ne fréquente que rarement, ne m'ayant donné aucun renseignement, tout cela, mon ami, m'a empêché de t'offrir plus tôt mes condoléances... mais que dis-je? Mon âme froissée presque autant que la tienne, ne peut t'offrir que des larmes; oui j'ai pleuré ta Clémentine... Et dans ce moment même, j'ai besoin de détourner les yeux de ce papier, pour ne pas le mouiller des pleurs que je ne puis retenir encore... oh que ta belle âme doit être déchirée! Quand je mesure l'étendue de sa bonté, de sa tendresse paternelle, avec le mal que tu dois endurer, je ne puis m'empêcher d'être effrayé sur ton sort... [...]

LETTRE N<sup>o</sup> 16

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Bagnoles, 24 fructidor an VI [10 septembre 1798]

Si jamais tu as éprouvé du plaisir à m'être utile, mon bon ami, je te demande de le réitérer dans la personne du jeune Bâtard mon cousin issu de germain, qu'on vient d'enlever de chez lui comme réquisitionnaire, et qui laisse sa jeune épouse et un atelier de moulin dans le plus funeste abandon. Si tu peux donner au c<sup>en</sup> Montigny porteur de la présente, un mot de recommandation pour quelqu'un du ministère de la Guerre, tu m'obligeras infiniment. Je te prie en tout cas d'appuyer la pétition de mon parent ou de son fondé de pouvoir qui les titres à la main, te prouvera que mon parent n'est aucunement dans la loi. Je t'embrasse mille fois. [...]



LETTRE N<sup>o</sup> 17

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Paris, 23 messidor an VII [11 juillet 1799]

Je n'ai pu encore, mon bon ami, te remercier de ta lettre à laquelle était jointe une recommandation pour le directeur Siéyès. Occupé sans relâche à mettre au net *De l'Épée* dont je m'empresse de t'annoncer la réception unanime au Théâtre français<sup>46</sup>, il ne m'est resté que quelques instants qu'il m'a fallu donner à mes devoirs bureaucratiques. [...]

Je ne sais si je me trompe : mais Paris reprend une couleur révolutionnaire... nécessaire sans doute ; mais bien fatigante après dix années de secousses, de sacrifices et de dangers. Les immondices de la terreur commencent à se remuer et rien que ces premiers mouvements portent à toute âme sensible des miasmes insupportables qui se dissiperont, je l'espère, par l'attitude que paraît vouloir garder le corps législatif<sup>47</sup>. [...]

LETTRE N<sup>o</sup> 18

Jean-Nicolas Bouilly au citoyen Clément de Ris  
Bagnoles, 2 fructidor an VII [19 août 1799]

[...] Voilà donc notre Directeur Siéyès en butte aux calomnies, aux volcans de l'intrigue soudoyée par l'Angleterre<sup>48</sup> ! Son discours à la fête du 10 août a effrayé la gente turbulente qui crie que tout est perdu, parce qu'on ne suit pas le torrent destructeur. Il paraît que ton ami, calme et froid, au milieu de tous ces croassements, suit sa marche sans même détourner les yeux. [...]

<sup>46</sup> Un chapitre entier de *Mes récapitulations* est précisément consacré à cette réception : « – Si cet ouvrage, s'écrie Talma dont l'âme remuait si facilement, si cet ouvrage est monté comme il mérite de l'être, vous aurez le même succès que celui de Chénier dans *Fénelon*. » (*Mes récapitulations*, op. cit., p. 146).

<sup>47</sup> Le jour-même où Bouilly écrit cette lettre, le Manège est attaqué par quelques éléments de la « jeunesse dorée » vite repoussés par des « néo-Jacobins » qui « les corrigent en criant *Mort aux chouans!* » (Jean Massin, *Almanach du Premier Empire : du 9 Thermidor à Waterloo*, Paris, Encyclopædia Universalis, 1988, p. 109).

<sup>48</sup> Siéyès avait, le 26 thermidor (13 août 1799) fait fermer le Club de la rue du Bac, antre des néo-Jacobins et était violemment contesté au sein des Conseils. Quatre jours seulement après que Bouilly a rédigé sa lettre, Bonaparte, inquiet des remous politiques à Paris et des mouvements de la flotte anglaise, quitte l'Égypte.

De la Staine, ce 17 mai 1825.  
 Rép. L. 21.

cher et respectable ami,

arrivé depuis quinze jours, sur les bords de la  
 Loire, pour rétablir une santé qui a reçu il y a  
 plusieurs mois, une forte atteinte, je n'ai pu encore  
 vous demander la permission de me présenter à  
 Neauvais. Si que ma faible machine sera  
 résumée au point de laisser à mon âme le  
 loisir de recevoir de profondes émotions, je  
 vous prierai de m'accorder la jouissance d'aller  
 offrir à madame la Comtesse un exempl. de  
 mes Coutes aux Enfants de France. L'honneur  
 qu'elle m'a témoigné ~~à~~ presque toutes les  
 époques importantes de ma vie, me fait espérer  
 qu'elle

Ill. 4. Page 1 de la lettre n° 19 du 17 mai 1825.

LETTRE N<sup>o</sup> 19 (ill. 4)

Jean-Nicolas Bouilly au comte Clément de Ris  
La Plaine, 17 mai 1825

Cher et respectable ami,

arrivé depuis quinze jours sur les bords de la Loire pour rétablir ma santé qui a reçu il y a plusieurs mois une forte atteinte, je n'ai pu encore vous demander la permission de me présenter à Beauvais. Dès que ma faible machine sera remontée au point de laisser à mon âme le loisir de recevoir de profondes émotions, je vous prierai de m'accorder la jouissance d'aller offrir à madame la Comtesse un exempl. de mes *Contes aux Enfants de France*<sup>49</sup>. L'intérêt qu'elle m'a témoigné à presque toutes les époques importantes de ma vie, me fait espérer qu'elle daignera recevoir avec bonté ce faible gage de mon respect et de ma reconnaissance. [...]

LETTRE N<sup>o</sup> 20

Jean-Nicolas Bouilly au comte Clément de Ris  
La Plaine, 17 mai 1825

Cher et respectable ami,

J'ai fait part à mes bons et aimables parents, mons<sup>r</sup> et mad<sup>e</sup> Loiseau, du désir que vous avez bien voulu me témoigner, de les recevoir à Beauvais. Nous comptons nous y rendre tous les trois mardi prochain 21 du courant : nous arriverons au plus tard vers midi. Ma bonne Justine désirait depuis quelque temps aller présenter ses devoirs à madame la Comtesse Clément de Ris qu'elle aime et qu'elle honore. Il est dans les familles de ces sentiments généralement sentis. [...]

LETTRE N<sup>o</sup> 21

Jean-Nicolas Bouilly à Émile Clément de Ris  
La Plaine, 28 octobre 1827

Cher Émile,

J'ouvre à l'instant même le *Journal des Débats*, et j'y apprend la perte douloureuse que vous avez faite et que je fais avec vous<sup>50</sup>. Je ne m'occuperai point

<sup>49</sup> *Contes offerts aux enfants de France*, Paris, Janet, 1825, 2 vol.

<sup>50</sup> On lit effectivement, dans le *Journal des débats* du 28 octobre 1827, p. 2, l'annonce suivante : « M. le comte Clément-de-Ris, pair de France, grand-officier de la Légion d'Honneur, est

à vous offrir des consolations : rien ne peut remplacer le meilleur père et le plus aimable des hommes. Je mêlerai donc mes larmes aux vôtres. Je perds un ami vrai, un cœur noble et franc d'où jaillissaient tous les sentiments de l'honneur, de la délicatesse et de la plus irrésistible urbanité. Je perds un digne appui de ma carrière dramatique qu'il favorisa puissamment en m'appelant à la Commission d'instruction publique. Je perds enfin un père adoptif qui dans tous les lieux et dans toutes les circonstances me donna des preuves de la plus honorable estime et du plus sincère attachement. Vous le voyez, cher Émile, j'aurais presque autant que vous, besoin de consolations ; et, comme vous, je trouve la première dans ce touchant concours des populations environnant Beauvais, qui précédées de leurs dignes pasteurs, se sont empressées d'escorter à sa dernière demeure l'appui des infortunés et le père des pauvres. Ce sont là, mon ami, de ces hommages qui pénètrent et qui valent bien les honneurs du rang et toutes les préséances.

Veillez, je vous en supplie, faire agréer à madame la Comtesse Clément de Ris, mes sincères condoléances, et celles de toute la famille. Longtemps associée à tout le bien qu'a fait dans sa vie celui que nous pleurons, elle doit éprouver un allègement dans la douleur : c'est la preuve de la considération publique et des regrets de tous ceux qui ont connu celui dont elle partagea les destinées.

Je finis le cœur oppressé : ma femme et mes enfants qui partagent ma vive affliction, me chargent de vous offrir leurs vives condoléances respectives. Celles de ma femme surtout sont vivement senties, vous les mesurerez au tendre attachement qu'elle vous porte : c'était un sentiment de ménage ; et l'un et l'autre nous ne cesserons de reporter au fils tout ce que nous ressentions pour le digne père.

Bouilly

---

mort le 22 de ce mois, en son château de Beauvais, commune d'Azay-le-Cher (Indre-et-Loire). Depuis plusieurs années l'état de faiblesse de la santé de M. Clément-de-Ris l'avait retenu à sa terre de Beauvais, où il était constamment visité par un grand nombre de personnes de différentes classes de la société, que la douceur de ses mœurs et son caractère plein de bonté et d'obligeance attiraient près de lui. Uniquement occupé de faire du bien, de répandre des secours et de porter des consolations aux familles malheureuses qui l'entouraient, les infortunés le regardaient comme un père, et il sera l'objet de leurs éternels regrets. Ses obsèques ont été célébrées avec la plus grande simplicité... »